

**MATRICIAIRE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**CHAMOMILLA VULGARIS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Chamomilla recutita ad praeparationes homoeopathicas

Autres titres latins utilisés en homéopathie : **Chamomilla**
Matricaria chamomilla
Matricaria recutita

DÉFINITION

Plante entière fleurie, fraîche, *Chamomilla recutita* (L.) Rauschert (*Matricaria recutita* L., *M. chamomilla* L.).

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

Odeur aromatique caractéristique.

IDENTIFICATION

- A. Plante, à racine pivotante, tortueuse et grêle, à tige dressée, rameuse et glabre. Feuilles alternes bipennatiséquées à segments filiformes. Inflorescence en corymbe de capitules terminaux de 2 cm environ de diamètre, isolés sur chaque ramification. Involucre constitué par 3 assises de bractées lancéolées, scarieuses, obtuses au sommet, blanchâtres sur leurs bords, verdâtres au centre. Fleurs marginales, blanches, toujours femelles, au nombre de 12 à 18. Calice à 5 sépales concrescents entre eux par leurs bases, mais se terminant, à leur sommet, en un bourrelet épais. Corolle ligulée blanche à 3 dents parcourue par 4 nervures parallèles. Ovaire uniloculaire, infère, surmonté d'un style court, à 2 stigmates très petits, recourbés en dehors. Fleurs du centre hermaphrodites, à un calice très petit, à 5 sépales concrescents entre eux, se terminant au sommet en un petit bourrelet, et une corolle jaune, tubulée, à 5 pétales concrescents entre eux en un tube évasé au sommet en entonnoir. Cinq étamines, insérées sur la corolle, à filets libres, à anthères soudées en un tube, au travers duquel passe le style.
- B. Examinez au microscope un fragment de feuille, en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R* : épiderme abaxial recouvert d'une fine cuticule striée, composé de cellules à contours lobés, de stomates de type anomocytique (2.8.3), de poils tecteurs et de rares poils sécréteurs. Poils tecteurs unisériés, pluricellulaires, présentant une partie basale, moniliforme, composée de plusieurs cellules isodiamétriques (environ 5 à 7) à parois légèrement sclérifiées ; cellule distale, à paroi cellulosique, plus longue que l'ensemble des cellules basales, flexueuse et effilée à son extrémité. Poils sécréteurs sessiles, pluricellulaires et bisériés de type Asteraceae.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 60,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

Chamaemelum nobile. La présence de fleurons séparés à la base par des écailles ou des paillettes signale une falsification par *Chamaemelum nobile* L.

Tanacetum parthenium. La présence de feuilles entières, une à deux fois pennatifides, à limbe non filiforme, glauques, à odeur camphrée, ainsi que celle d'un réceptacle plan portant une rangée externe de fleurs à ligules blanches, signalent une falsification par *Tanacetum parthenium* L.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de matricaire préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie, fraîche, *Chamomilla recutita* (L.) Rauschert, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,006 pour cent *m/m* d'herniarine (C₁₀H₈O₃ ; M_r 176,2).

CARACTÈRES

Aspect : liquide jaune-brun.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg d'herniarine R et 5 mg d'ombelliférone R dans 50 mL d'éthanol à 96 pour cent R.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide acétique dilué R, éther R, toluène R (10:50:50 V/V/V) (phase supérieure).

Dépôt : 10 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Séchage : à l'air.

Détection : examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	-----
Herniarine : une bande bleue intense Ombelliférone : une bande bleu-vert	Une bande bleu intense (herniarine) Une bande bleu-vert
-----	-----
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent m/m.

DOSAGE

Chromatographie liquide (2.2.29).

Solution à examiner. Dans une fiole jaugée de 50,0 mL, introduisez 10,000 g de teinture mère et complétez à 50,0 mL avec de l'éthanol à 60 pour cent V/V R.

Solution témoin. Dans une fiole jaugée de 20,0 mL, dissolvez 10,0 mg d'herniarine R et 10,0 mg d'ombelliférone R dans de l'éthanol à 60 pour cent V/V R et complétez à 20,0 mL avec le même solvant. Prélevez 5,0 mL de cette solution et complétez à 50,0 mL avec de l'éthanol à 60 pour cent V/V R.

Colonne :

- dimensions : $l = 0,25$ m, $\varnothing = 4$ mm,
- phase stationnaire : gel de silice octadécylsilylé pour chromatographie R (5 μ m).

Phase mobile : mélangez 200 mL d'acétonitrile R, 800 ml d'eau R et 10 mL d'acide acétique glacial R.

Débit : 1,0 mL/min.

Détection : spectrophotomètre à 320 nm.

Injection : 10 μ L.

Temps de rétention : herniarine : environ 41 min ; ombelliférone : environ 13 min

Conformité du système : solution témoin.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

– *facteur de symétrie de l'herniarine* : 0,9 à 1,3.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en herniarine, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A_1 \times m_2 \times 25}{A_2 \times m_1}$$

A_1 = aire du pic de l'herniarine dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner,

A_2 = aire du pic de l'herniarine dans le chromatogramme obtenu avec la solution témoin,

m_1 = masse de la prise d'essai de teinture mère à examiner, en grammes,

m_2 = masse de la prise d'essai de l'herniarine de la solution témoin, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.